

## AVIS DE RECRUTEMENT

### Chargé(e) de mission Paysage et Gestion de site Grand Site de France « Gorges de l'Hérault »

La Communauté de communes « Vallée de l'Hérault », Etablissement Public de Coopération Intercommunale, dans le cadre de sa compétence Grand Site de France « Gorges de l'Hérault », recrute un(e) **chargé(e) de mission paysage et gestion de site** pour une durée de **2 ans**.

#### 1. Contexte et description des missions

Le Grand Site de France des « Gorges de l'Hérault » est une démarche de gestion durable d'un territoire remarquable et protégé (*site classé, monuments historiques, inscription au patrimoine mondial par l'UNESCO, Natura 2000...*) connaissant une fréquentation élevée (*environ 630 000 visiteurs/an, pics de 12 à 13 000 visiteurs/jour*). Initiée par les élus locaux et le Ministère de l'Environnement dès 1991, son périmètre couvre aujourd'hui 10 communes (ainsi que 5 communes associées aux projets aux abords). Les principaux enjeux sont les suivants : gestion de la fréquentation, préservation des paysages et du patrimoine (bâti et naturel), amélioration de l'accueil du public, développement local, communication et concertation locale. Après 20 ans d'études et d'aménagements, le Grand Site avait été labellisé 'Grand Site de France' en juin 2010 pour 6 ans. Sur la base d'un bilan, d'un nouveau plan de gestion sur un périmètre élargi, avec une nouvelle gouvernance, l'Etat a renouvelé le label Grand Site de France aux « Gorges de l'Hérault » en janvier 2018. Il est attribué à ses gestionnaires les Communautés de communes Vallée de l'Hérault (coordinatrice), Grand Pic St-Loup, Cevennes Gangeoises et Suménoises.

Sous la responsabilité de la Cheffe de projet Grand Site de France/Espaces naturels, **le ou la chargé(e) de mission paysage et gestion de site sera en charge du suivi, de l'animation, ou de l'accompagnement, des projets du Grand Site de France liés au paysage :**

- **Plan de paysage transition énergétique Plaines, Causses et gorges de l'Hérault** : rédaction du cahier des clauses techniques particulières, préparation de la consultation, animation du comité technique et de pilotage, consultation, analyse des offres et sélection, lancement de la mission prévue en mai ou septembre 2020, et suivi des 3 phases d'étude, dont organisation et animation des étapes de concertation locales,
- **Plan de paysage Plaines, Causses et gorges de l'Hérault** en cours,
- **Mission d'architecte et paysagiste conseil du Grand Site de France** en cours,
- **Elaboration de la charte architecturale et paysagère des Gorges de l'Hérault** en cours
- **Extension de l'observatoire photographique du paysage du Grand Site de France,**

**En complément, il ou elle apportera un appui à la cheffe de projet sur la gestion du pôle d'accueil du pont du Diable**, dont sur le suivi estival, ainsi que projet de bilan à 10ans et de refonte des éléments obsolètes nécessitant adaptation ou reprise. (0,25etp)

Dans ce contexte, le ou la chargé(e) de mission travaillera en partenariat avec tous les acteurs du Grand Site de France à l'échelle des 15 communes du Grand Site de France élargi et des 28 communes du plan de paysage, sur les 3 communautés de communes.

#### 2. Compétences et profil requis

##### Formation et expérience

- Formation supérieure bac+3 à bac +5 en paysage, ou en aménagement de l'espace et environnement,
- Bonne compréhension, voire expérience, du fonctionnement des collectivités locales, de la gestion de projet et du domaine du paysage,
- Maîtrise des outils informatiques (office)

##### Savoir-faire, savoir être

- Bonne capacité de rédaction et de synthèse
- Bonne capacité d'animation, de coordination et de communication
- Capacité d'organisation et d'autonomie,
- Esprit d'équipe et d'initiative, Polyvalence ;
- Sens des responsabilités et du service public ;
- Permis B nécessaire.

#### 3. Statut de l'agent, rémunération

- Poste contractuel 2 ans à 35 heures hebdomadaires
- Rémunération sur la base d'un poste de catégorie B
- Poste à pourvoir au 20 janvier 2020
- Contrat basé à Gignac

Candidature à adresser avec CV et lettre de motivation au  
**17 décembre 2019 :**

**A l'attention de Monsieur le Président  
Communauté de communes « Vallée de l'Hérault »  
2, Parc de Camalcé – BP 15  
34 150 GIGNAC**

[serviceRH@cc-vallee-herault.fr](mailto:serviceRH@cc-vallee-herault.fr)  
[laure.bene@cc-vallee-herault.fr](mailto:laure.bene@cc-vallee-herault.fr)

**Le jury de recrutement aura lieu le vendredi 03  
janvier au matin**